

**POINTS DE REPÈRE**

PRE / CH	P. 2
DEAS	P. 4
DETA	P. 6
COMMUNES	P. 8
POUVOIR JUDICIAIRE	P. 8
FAILLITES	P. 12
POURSUITES	P. 13
REGISTRE FONCIER	P. 40
DÉCÈS	P. 44
LÉGISLATION	P. 47

**URGENCES** P. 43

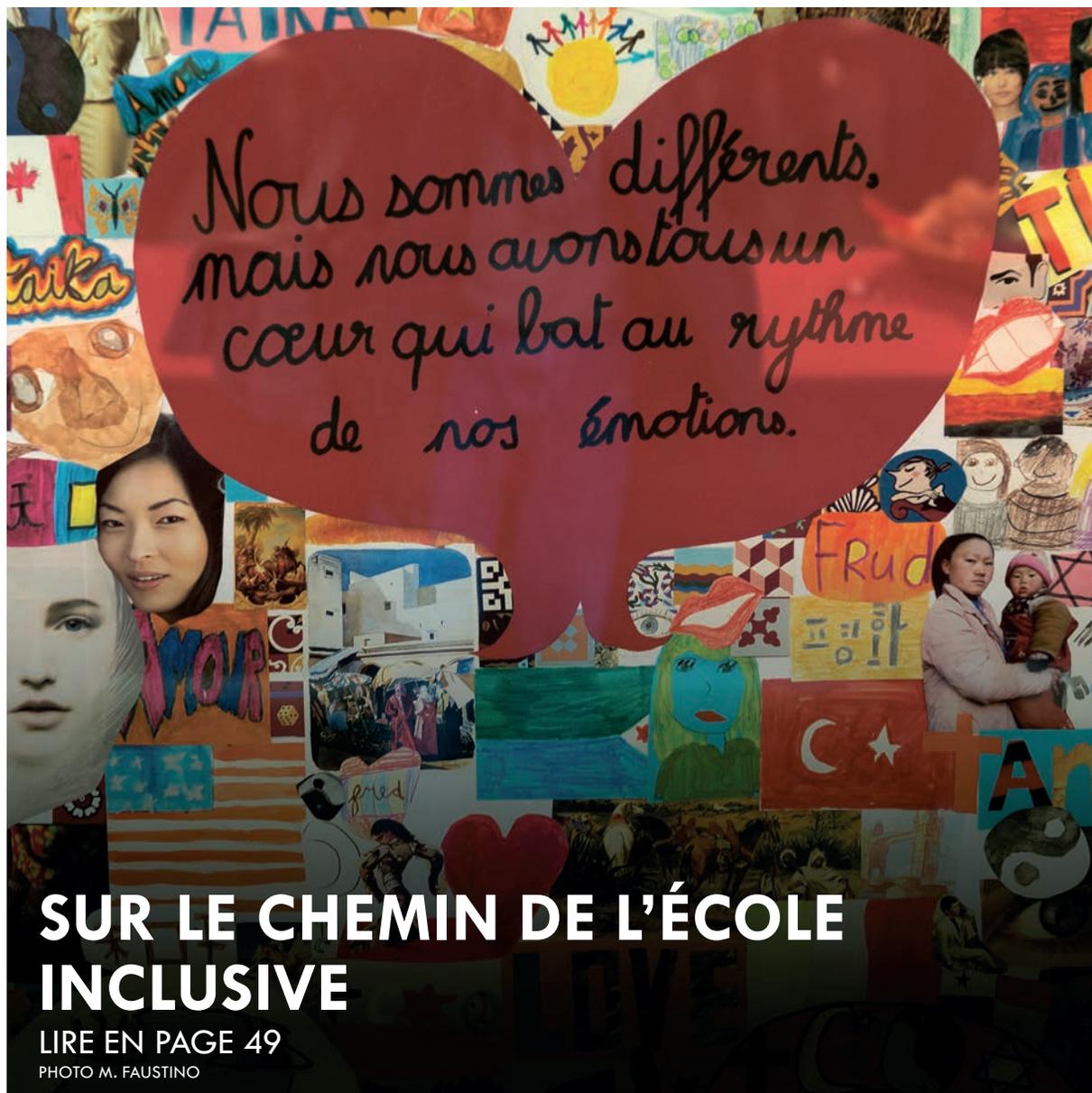
**IMPRESSUM** P. 3

**SOUSCRIPTION  
D'ABONNEMENT** P. 81

VENDREDI 15 JANVIER 2016  
N° 004 - 265<sup>e</sup> ANNÉE

CHF 2.70

PUBLICITÉ  
PARAIT 2 FOIS PAR SEMAINE  
LE MARDI ET LE VENDREDI



PUBLICITÉ

# UNE JOURNÉE D'ÉCHANGES AUTOUR DE L'ÉCOLE INCLUSIVE

Trois cents personnes étaient présentes le samedi 21 novembre dernier au centre de formation de Geisendorf pour réfléchir au projet du département de l'instruction publique, de la culture et du sport.

Le 21 novembre dernier, la journée de travail et d'échanges autour de l'école inclusive affichait complet. Les trois cents sièges de l'aula du centre de formation de Geisendorf avaient trouvé preneur. Le développement de l'école inclusive est une thématique prioritaire de Mme Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat chargée du département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP). Mais cette journée a démontré que l'intérêt pour ce sujet dépasse largement le simple cadre du DIP. Si des collaborateurs du département étaient présents – enseignants, éducateurs, cadres –, il y avait aussi de nombreux représentants du monde associatif. Tous les partenaires étaient représentés.

Le dialogue a donc eu lieu grâce à cette journée organisée, selon les vœux de la conseillère d'Etat chargée de l'éducation, «comme un jalon supplémentaire, un temps de réflexion et d'échanges autour de thématiques partagées par tous les milieux concernés, qu'ils soient associatifs ou institutionnels». Mme Emery-Torracinta a notamment rappelé que «l'école inclusive concerne absolument tous les élèves, qu'ils soient ordinaires, à haut potentiel, issus de la migration, sportifs d'élite, artistes ou encore en situation de handicap».

## LA PROLONGATION D'UNE LONGUE HISTOIRE

Plusieurs conférences ont été données durant la matinée. Un rappel historique d'abord, grâce aux recherches de Mme Chantal Renevey Fry. L'archiviste du DIP a visité un bon siècle d'inclusion scolaire dans le canton, de 1898 à 2015. Dans un premier temps, les «classes spéciales» se destinaient, selon la terminologie de l'époque, «aux élèves anormaux ou retardés et ceux dont l'indiscipline entraverait la marche de l'enseignement». Premièrement au nombre d'une demi-douzaine, ces classes spéciales ont évolué au fil du XX<sup>e</sup> siècle, dans leurs situations géographiques, dans leurs aménagements et surtout au niveau des bases législatives qui régissent aujourd'hui les principes de l'inclusion scolaire. Ce dernier élément, fondamental, intègre progressivement,

au fil du XX<sup>e</sup> siècle, la réalisation d'une inclusion dans l'école ordinaire. L'école inclusive est bien la prolongation d'une longue histoire.

## UN SYSTÈME EN MOUVEMENT

Pour Mme Paola Marchesini, directrice au DIP et chargée du projet «école inclusive», il s'agit désormais de «mettre le système en mouvement et de poursuivre le chemin de l'école inclusive». Mme Marchesini, notamment, a supervisé le lancement de trois projets pilotes d'équipes pluridisciplinaires dans les écoles primaires du canton. «L'école inclusive à Genève se base sur une grande tradition et des principes partagés par la communauté internationale. L'évolution ne sera possible que si nous avançons ensemble et si notre canton accepte d'y mettre le prix», a-t-elle rappelé.

## REFONDER L'ÉCOLE

M. Serge Thomazet est venu d'Auvergne pour présenter sa conférence. Ce maître de conférences à l'École supérieure du professorat et de l'éducation Clermont-Auvergne a présenté une vision de l'école inclusive fondée sur de nombreuses recherches et une expérience pluriannuelle dans le domaine. Pour lui, «c'est l'intégralité de l'école qui doit évoluer; elle ne doit pas se cantonner à ce qui se passe au sein de la classe». Construire l'école inclusive, c'est donc refonder l'école de manière à pouvoir répondre aux demandes des élèves à besoins éducatifs particuliers. Il faut, pour cela, «mettre en œuvre une pédagogie différenciée autour des enseignants et construire collectivement des réponses aux situations particulières.»

## UNE BASE DE TRAVAIL POUR AVANCER

L'après-midi a été consacré aux échanges. Sept ateliers, dont les thématiques ont été suggérées par les partenaires du DIP, dédoublés et animés par des représentants de l'ensemble des milieux présents, ont permis de recueillir et de compiler les points de vue et les échanges des 300 personnes présentes. L'objectif était d'alimenter une réflexion partagée autour du concept et de la mise en œuvre de



Mme Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat chargée du département de l'instruction publique, de la culture et du sport, et M. Serge Thomazet, maître de conférences à l'École supérieure du professorat et de l'éducation Clermont-Auvergne. PHOTOS M. FAUSTINO

l'école inclusive dans notre canton. Un retour en plénière, modéré par la journaliste Esther Mamarbachi, a fait suite à ce travail collectif. La synthèse de cette journée servira à alimenter les réflexions des groupes de travail chargés des divers axes du projet en cours ainsi que la réflexion élargie aux partenaires, notamment au sein de la commission consultative en place depuis la rentrée de cette année.

Quatre films ont également été présentés, dont trois récemment tournés par le service école-médias (SEM prod) du DIP. En ouvrant une fenêtre sur le programme sport-étude ainsi que sur les inclusions scolaires de Sara, Alexandre et Ermias, la caméra a conduit l'assistance sur la réalité de terrain. Enfin, la comédienne et chanteuse Margarita Sanchez a ponctué la rencontre de chansons et de textes faisant écho à la thématique de la journée.

*Département de l'instruction publique,  
de la culture et du sport*

L'école inclusive sur Internet:  
[www.ge.ch/dip/ecole-inclusive/](http://www.ge.ch/dip/ecole-inclusive/)



Mme Paola Marchesini, chargée du projet «Ecole inclusive» pour le DIP.

PUBLICITÉ